



Calcule de base indemnités licenciement

Par **pricillia**, le **04/05/2013** à **16:37**

bonjour,rnj' ai été 6 mois à mi-temps thérapeutique,3 mois en invalidité,1 catégorie ce qui me faisait travailler 2 jours et demi. j'ai été en arrêt-maladie 1 an. la médecine du travail m'à reconnu inapte à la reprise je suis dans la procédure du licenciement pour inaptitude définitive.rnle calcul de l'indemnité se fait sur le salaire de base brut que je percevait avant d'être malade ?rnoù bien se fait-il sur la base de mon salaire à 50%rnmalgré ma pension d'invalidité 1 catégorie, ma rente employeur,& mes IJ. tous ceci me donnait mon salaire entier. çï c'est le cas je perds la moitié de mes indemnités ?rnes-ce normal ce calcul rentre en compte ?rnrnpouvez-vous me renseigner.rnrnmerci cordialement